

## Lutter contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux : quelques mesures simples !

► D'abord, rappelons qu'un **sénateur communiste du Nord, Eric BOCQUET**, a été le rapporteur d'une **Commission d'Enquête Parlementaire sur l'évasion fiscale**, qui a rendu ses conclusions en juillet 2012. Ce rapport, de 850 pages (!), a été adopté à l'unanimité des 22 membres de la commission, toutes tendances politiques confondues. Et il fait 61 propositions concrètes. Ce rapport est resté lettre morte, jusqu'à ce que « l'affaire Cahuzac » le remette sur le devant de la scène ! Pour l'anecdote, à l'automne dernier Eric Bocquet a demandé pourquoi on laissait son rapport dans les tiroirs... et c'est Jérôme Cahuzac lui-même, qui lui a alors répondu...! de manière... « évasive » ! **M. Hollande, ces 61 propositions sont sur la table. Il suffit de les mettre en application !**

► Depuis 10 ans, 25 000 postes d'agents des impôts ont été supprimés. Comment lutter contre la fraude en supprimant des postes de contrôleurs ? Bravo la RGPP ! Encore cette année, 2 000 emplois doivent être supprimés (ce n'est plus la RGPP, c'est la MAP...). Et pourtant : un « agent vérificateur » permet, en moyenne, de récupérer 2.3 millions d'€ de fraude fiscale... soit l'équivalent de 40 fois son salaire ! il y a, comme ça, des postes de fonctionnaires qui rapportent plus qu'ils ne « coûtent » ! **Donc il faut recréer des postes aux impôts !**

► Les Etats-Unis, eux, ont réussi à imposer aux Banques la communication de l'identité de tous leurs ressortissants détenteurs de comptes à l'étranger (c'est la loi « FATCA »). Les mesures de rétorsion de manquent pas (pour les contribuables : prélèvement à la source de 30% sur les revenus américains, et pour les banques : retrait de la licence bancaire. Rien que ça !) **Pourquoi la France, l'UE ne le pourraient-ils pas ? C'est une simple question de volonté politique !**

► On peut également donner 12 mois aux banques opérant en France pour fermer leurs filiales dans les paradis fiscaux (au nombre de 527, dont 360 pour la seule BNP Paribas)... sous menace de retrait de la licence bancaire sur le territoire français ! Cela pourrait être dissuasif !

► Quant aux multinationales : on peut imposer le « reporting par pays », c'est-à-dire la transparence sur le chiffre d'affaires, les bénéfices et les impôts payés dans chaque pays. Cela suppose un renforcement des moyens de contrôle... mais cela permettrait d'éviter qu'aujourd'hui, TOTAL et Google, par exemple, ne payent aucun impôt sur les sociétés en France !

► De manière plus générale : quid des droits et pouvoirs des salariés, sur le contrôle de l'utilisation de l'argent et des richesses produites ? Les profits sont issus du travail des salariés. Il y a besoin d'une **démocratisation des décisions prises sur la destination des profits dégagés**, là où l'argent se crée, là où il se produit, c'est-à-dire dans les entreprises, dans les territoires !

► Arrêtons les politiques de soutien aux marchés financiers : le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) qui accorde 20 milliards de cadeaux supplémentaires aux entreprises sans contrepartie sur l'emploi ! (A noter que Mittal va empocher 20 à 30 millions d'€, au moment même où il sacrifie la sidérurgie lorraine ! Idem pour Sanofi, qui touchera 30 à 40 millions !) Les 170 milliards d'€ de niches fiscales, d'aides et d'exonérations en tout genre accordées chaque année aux entreprises en France ! Les 1 000 milliards d'€ que la Banque Centrale Européenne a prêté aux banques européennes, à 1% de taux d'intérêt !

### Souscription : Pour la rénovation de la Fédération.

Je verse

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Chèque à l'ordre de ADF-PCF  
10 rue de la Rotonde - 58000 Nevers  
Chaque versement ouvre droit à une réduction  
d'impôt égal à 66% du montant de celui-ci.

D'avance nous vous remercions de votre aide.

### CNL : Le logement social a besoin de réhabilitation.

La Confédération Nationale du Logement a tenu son Congrès départemental le 13 avril 2013. Une quarantaine d'adhérents s'est penchée sur l'avenir de l'association. Pour le logement, la Nièvre, « n'est pas en zone tendue », ce qui pose le problème des subventions pour la réhabilitation dont beaucoup de cités ont grand besoin. Par exemple, l'année dernière les aides de l'Etat ont été réparties à hauteur de 60% pour le Grand DIJON (650 logements construits), pour 20% au Grand CHALON et 20% à se partager entre l'Yonne et la Nièvre. La CNL a l'intention de discuter avec les bailleurs et les élus locaux pour connaître leur point de vue sur le logement social. Le problème du renouvellement des cadres a été posé, ainsi que le renforcement du secteur consommation.

Les permanences : les mardi et le jeudi  
de 14h30 à 18h aux Eduens.

N° 1750 du 03 mai 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91  
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage VARENNES-VAUZELLES PPDC

Conseil Municipal de V. Vauzelles  
Page 2  
Tract national pour la marche du 5 mai  
Pages 3-4  
Débat départemental sur la  
transition énergétique  
Page 5  
Des mesures concrètes pour lutter  
contre la fraude fiscale  
Page 6

Les Nouvelles  
de la Nièvre  
Hebdo départemental du PCF  
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



Déposé 30-04 -13



### Pour rappel:

Horaires du bus  
(les inscriptions sont closes, le bus est complet)

Trajet Aller :  
Départ St Léger des Vignes 7h, dépôt ;  
DECIZE, Pl. du Champ de Foire, 7h20 ;  
IMPHY, Pl. des Martyrs, 7h45 ;  
NEVERS, Parking de l'Hôtel Mercure (PLM), 8h00 ;  
Aire des Vignobles de l'A77, 8h30.

Trajet Retour : départ de Paris 17 heures ; Retour indicatif 20h30 à Nevers, 21 h à Decize

## Contre l'austérité et la finance Rendez vous dimanche à 13 h 30, à la Bastille à Paris Marche ouverte à tous, à gauche

La France est au bord de la récession. Les mains libres laissées à la finance et l'austérité en sont la cause. Il n'y a jamais eu autant de privés d'emplois : 5,3 millions au total. Record historique. Ironie du sort, dans le même temps radios et télévisions se félicitent de « la bonne santé du CAC40 » qui a encore gagné 4% la semaine dernière.

M. Hollande et son gouvernement font les sourds. A l'heure du « bilan de la 1ère année », ce qui marque l'opinion (à 24% seulement favorable à l'action de F. Hollande selon le dernier sondage), c'est avant tout l'étendue des renoncements aux promesses électorales, et l'ampleur des reculs face aux exigences de la droite et du MEDEF. En cette semaine précédant le 1<sup>er</sup> mai, c'est l'ANI imposé sans débat au Sénat, le refus de légiférer contre les licenciements boursiers, et l'enterrement de la loi d'amnistie des syndicalistes. Autant d'éléments permettant aux salariés et syndicalistes de se sentir trahis par un gouvernement de gauche, après 10 ans de droite au pouvoir. Ils le diront haut et fort dans les défilés du 1<sup>er</sup> mai.

La République actuelle (la 5<sup>ème</sup>) va mal. Les « affaires » (Cahuzac et autres) font apparaître les liens étroits entre la finance, les groupes économiques et certains élus. Le bipartisme, le présidentialisme favorisent les dérives actuelles. Il faut redonner du pouvoir aux citoyens. La Liberté, l'Egalité, la Fraternité passent par des droits nouveaux dans l'entreprise et la société, par la proportionnelle aux élections, par une meilleure répartition des immenses richesses, par une vraie solidarité basée sur la sécurité de l'emploi, par la rupture avec l'austérité, par la mise en place et la construction du vivre ensemble. Voilà des éléments d'une 6<sup>ème</sup> République.

Dimanche, chacun marchera avec ses propres motivations, qui convergent vers une nouvelle République : la 6<sup>ème</sup> !

### Sur vos agendas

Decize 3 mai, à 18 h, salle des Fêtes, débat citoyen : alors cette maternité, on la rouvre quand ?

La Plaine, V. Vauzelles, le 15 juin, Fête départementale du PCF : débat avec Nicolas SANSU (député PCF-FdG du Cher) et repas musical en soirée avec le groupe « Rue de Lappe ».

Fête de « l'Humanité », les 13, 14, 15 septembre, La Courneuve

## Pascal Reuillard aux Vauzelliens :

« les "affaires" appellent à refonder un nouveau pacte démocratique. »

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 avril sous la présidence de **Pascal Reuillard Maire et Conseiller Général, qui a déclaré en préambule :**

« Une énorme émotion traverse le pays avec les différentes affaires qui montrent cette connivence insupportable entre le pouvoir d'État et le monde des affaires. Ceux qui nous demandent toujours plus d'efforts refusent de payer l'impôt en plaçant leurs millions dans des paradis fiscaux ! » Il rappelle que les élus Communistes et Républicains « ont cette particularité de reverser leurs indemnités », mutualisent leurs moyens. « Comme la majorité des élus de notre pays, nous sommes honnêtes et dévoués à la cause publique. Bénévoles pour la plupart et souvent en activité professionnelle (...)

Ce climat ne se résume pas aux seules affaires jalonnant l'actualité. Nous avons très majoritairement voulu le changement en mai dernier, de quel changement parlons-nous ? Nous vivons toujours sous le règne de la haute finance et le peuple français a raison de se sentir trahi. Des révélations d'évasions fiscales organisées par des personnalités politiques, des banques et des chefs d'entreprises, à ceux qui veulent changer de nationalité, l'intolérable est atteint. Ces affaires nous montrent l'impasse des politiques libérales menées en France et en Europe depuis de nombreuses décennies puisqu'elles se caractérisent par une soumission incessante aux marchés financiers. Ce sont les logiques du toujours plus pour les riches et des miettes pour le peuple. Nous ne pouvons plus l'accepter et nous réaffirmons, ici, que le changement doit se construire rapidement, avec tous les progressistes qui aspirent à une autre politique de gauche. Ce désaveu populaire doit être pris en compte par le gouvernement qui ne peut pas garder le même cap dans ses politiques d'austérité. Nous n'avons pas voté pour ça ! Pour faire face à cette situation, nous aspirons à refonder un nouveau pacte démocratique portant une profonde démocratisation de nos institutions et réaffirmant la puissance de la souveraineté populaire. »

### Contre les coupures d'énergie sur le territoire communal.

Les élus ont adopté cet arrêté : « chaque jour en France ce sont 517 familles à qui l'on coupe l'électricité et 543 familles à qui l'on coupe le gaz. S'ajoute une explosion de la facture énergétique. Les secours financiers aux familles vauzelliennes ont augmenté de 53 % en deux ans, 85 % ont été attribués pour aider au règlement de factures d'électricité, 52 % pour les frais de chauffage, plus de 85 % pour permettre l'accès ou le maintien dans le logement. L'arrêté contre les coupures d'énergie espère aussi porter au débat public la question du droit fondamental à l'énergie pour tous. »

### Agglomération : pour une représentation respectueuse de toutes les communes ;

La nouvelle loi de représentation communale dans les intercommunalités modifie le nombre de conseillers municipaux dans les communautés de communes et d'agglomération. Pour l'Agglo de Nevers les délégués

passeraient en 2014 « de 96 à 43 délégués, ou à 53 en cas d'accord politique local. » Avec la loi, « seule la ville de Nevers verrait sa représentation augmenter de manière sensible. Alors que déjà la commune de Marzy a été intégrée de force contre l'avis de ses élus, cette perspective de voir baisser la représentation des communes au profit de la ville-centre et de son administration est source d'inquiétude car elle remettrait en cause le fonctionnement même de la Communauté d'Agglomération construit sur la volonté politique partagée de rechercher un consensus pour toutes décisions à partir d'une juste représentation des communes, quel que soit leur poids démographique. Avec l'application de la réforme, la crainte est grande de voir dans les faits la commune centre diriger presque seule la Communauté d'Agglomération. Elle est même renforcée par la demande du Maire de Nevers d'obtenir 21 délégués sur les 53 sièges. Pour éviter cet écueil la ville de Varennes-Vauzelles a cherché comment mieux équilibrer la représentation de toutes les communes dans le futur Conseil Communautaire. Elle a ainsi mis en débat plusieurs propositions dont l'une, partagée par des élus de 9 des 12 communes de l'agglomération à rééquilibrer le poids des différentes communes au sein du Conseil Communautaire en redonnant un peu plus d'élus aux communes et en limitant la progression du nombre d'élus de Nevers à 18 délégués.

V. Vauzelles a fait un geste fort en acceptant 7 délégués au lieu de 8. Quatre démarches l'ont guidée : servir la représentation des petites communes ; tenir compte de la démographie en distinguant les plus petites de celles qui comptent plus de 3.500 habitants ; ne pas mettre en situation une ville, par un jeu d'alliance, de décider en lieu et place des autres collectivités ; préserver le même nombre qu'actuellement de représentants des communes dans les commissions.

Cette proposition pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire. Les villes membres ayant jusqu'au 31 août pour se prononcer au lieu de juin. »

**Le Conseil Municipal a ensuite accordé une subvention** de 650 € au conseil local de la FCPE (parents d'élèves) ; 100 € au club photo de l'UAICF (Union artistique Cheminots) ; 2200 € aux " Cantonad's Guérignois-es".

**Le Conseil a adopté un élargissement des compétences culturelles de la Communauté d'Agglomération :** "Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire". La réflexion se poursuit et une décision a été prise : « la Maison de la Culture devient le premier équipement culturel à être transféré à la Communauté d'Agglomération. » Précision du Conseil : « Il ne s'agit pas de se substituer aux communes, mais bien d'apporter un développement et une complémentarité aux actions culturelles des villes. »

**Nouvel équipement au Centre Nautique** qui se voit doté de vélos aquatiques. Les tarifs ont été ajustés.

## Débat départemental sur la transition énergétique : le « consensus mou » préféré au débat d'idées...

Le débat national pour la transition énergétique se décline, dans les territoires, en débats « labellisés ».

Le débat départemental se tenait, jeudi dernier, à la Ferme du Marault à Magny-Cours. Un « temps de réflexion collective entre les élus et les acteurs socio-économiques du département », organisé par le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEN), le Conseil Général et l'Union Amicale des Maires de la Nièvre.

**On remarquera d'abord** que pour un « débat national » censé impliquer « les citoyens », ces derniers sont les grands absents d'un débat « sur invitation »... sans doute la déclinaison concrète de la démocratie participative si chère aux élus socialistes nivernais ?

**Ensuite, que retenir de cette grand-messe ?** Que si le PCF et la CGT n'avaient pas abordé le charbon de Lucenay-Cossaye, personne d'autre ne l'aurait évoqué. Étonnant, dans un département qui possède la plus grande réserve de charbon inexploitée en Europe. Encore plus étonnant quand on sait que le Président du SIEEN, organisateur du débat, n'est autre que le Conseiller Général du Canton de Dornes, qui s'est bien gardé d'aborder la question dans ses propos. Serait-on hors-sujet quand il s'agit de répondre à la question de l'atelier n°2 : « quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique pour la Nièvre » ? Non, non... seulement, ce n'est pas un sujet « consensuel », selon les termes de la rapporteuse de l'atelier, Mme Boisorieux Maire de Clamecy, dont le rôle assigné était « d'orienter le débat vers ce qui fait consensus ».

**Bien... alors on a fait du « consensus » :** un spécialiste du scénario « Negawatt » nous a expliqué que l'énergie la moins chère était celle qu'on ne consommait pas... On nous a ressorti les propos lénifiants sur la nécessité « d'éduquer les citoyens », de « changer les comportements », de « sensibiliser dès le premier âge, à l'école »... on a beaucoup parlé d'énergies renouvelables, édulcorant pour le coup le caractère peu « consensuel » de l'exploitation de la biomasse à Sardy-lès-Epiry, ou des projets éoliens qui sont systématiquement rejetés dans le département... Et pas un mot sur le nucléaire (le consensus, on vous dit...)

Enfin, de grands « témoins », « experts » ou « spécialistes » ont conclu en enfilant les mots comme de jolis colliers de perles, se félicitant de « la richesse des débats » dont le compte-rendu sera « remonté à la commission nationale »...

**Amis lecteurs, deux suggestions de lecture** si vous souhaitez entrer réellement dans ce débat (si important) de la transition énergétique :

► la contribution du Comité Régional Bourgogne de la CGT, éditée dans un 4-pages opportunément remis aux participants lors de la réunion du Marault : disponible à la demande auprès de : [bourgogne@cgt.fr](mailto:bourgogne@cgt.fr)

► la contribution des Commissions Ecologie, Energie, Recherche du PCF (48 pages), téléchargeable à l'adresse suivante : <http://energie.pcf.fr/>

## Amnistie des syndicalistes / ANI / Licenciements boursiers : Drôle de 1er mai !

Drôle de 1<sup>er</sup> mai pour les travailleurs, a fortiori sous un gouvernement de gauche. La semaine dernière, on a appris coup sur coup :

► **Le passage en force sur l'ANI au Sénat**, où le gouvernement a choisi la procédure du vote « bloqué », empêchant les sénateurs communistes de défendre et de mettre au vote 400 des 500 amendements qu'ils avaient préparés en lien avec les syndicalistes et le monde du travail. Leur mobilisation a néanmoins permis de repousser le vote au 14 mai.

► **Le refus**, par les députés socialistes au sein de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée, de soutenir le projet de loi contre l'interdiction des licenciements boursiers, que défendra le député PCF André Chassaigne le 16 mai prochain. Pourtant, en février 2012, alors que l'Assemblée était encore à droite et N. Sarkozy Président, sénateurs socialistes et communistes avaient voté ensemble un projet de loi similaire...

► **Le refus, par le gouvernement, de l'amnistie des syndicalistes** condamnés à l'occasion de mouvements sociaux... alors qu'elle a été votée il y a quelques jours au Sénat ! Outre le mépris affiché envers l'ensemble des sénateurs de gauche qui ont soutenu cette mesure de justice sociale, cette décision marque une dérive autoritaire de la part du gouvernement vis-à-vis de la représentation nationale, et un nouveau renoncement face au MEDEF et à l'UMP, qui parlent de « victoire nette » face au Front de Gauche.

Et comme cela ne suffisait apparemment pas, François Hollande recevait, ce lundi à l'Élysée, 300 chefs d'entreprises pour « se réconcilier avec le monde de l'entreprenariat » !

M. Hollande, il faudrait d'abord vous réconcilier avec celles et ceux qui vous ont élus il y a un an... Les salariés, les syndicalistes, étaient en droit d'attendre autre chose, pour le premier « 1<sup>er</sup> mai » après 10 ans de droite au pouvoir !